COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

DU GRAND GUERET

Extrait

du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept juin à dix-sept heures, se sont réunis en séance ordinaire, sous la présidence et la convocation de Monsieur Eric CORREIA, Président, au siège de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, Mmes et MM. les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

Convocation envoyée le : 21 juin 2024

Etaient présents: Mme Mireille FAYARD, Mme Viviane DUPEUX, M. Bernard LEFEVRE, Mme Lucette CHENIER, M. Christophe LAVAUD, M. Thierry DUBOSCLARD, Mme Marie-France DALOT, M. Thierry BAILLIET, Mme Sylvie BOURDIER, Mme Marie-Françoise FOURNIER, Mme Marie-Line GEOFFRE, M. Henri LECLERE, Mme Christine MARRACHELLI, Mme Françoise OTT, M. Ludovic PINGAUD, M. François VALLES, M. Guillaume VIENNOIS, M. Jean-Pierre LECRIVAIN, M. Dominique VALLIERE, M. Jean-Paul BRIGNOLI, M. Jacques VELGHE, M. François BARNAUD, Mme Corinne COMMERGNAT, M. Alain CLEDIERE, M. Michel SAUVAGE, Mme Michèle ELIE, M. Eric BODEAU, M. Patrick GUERIDE, M. Jean-Luc BARBAIRE, M. Philippe BAYOL, M. Xavier BIDAN, M. Pierre AUGER, M. Jean-Luc MARTIAL, M. Alex AUCOUTURIER, Mme Annie ZAPATA, M. Philippe PONSARD

Etaient excusés et avaient donné pouvoir de vote: M. Guy ROUCHON à Mme Mireille FAYARD, Mme Olivia BOULANGER à M. Guillaume VIENNOIS, M. Gilles BRUNATI à Mme Sylvie BOURDIER, M. Jean-Baptiste CONTARIN à M. François VALLES, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS à M. Ludovic PINGAUD, M. Erwan GARGADENNEC à M. Thierry BAILLIET, Mme Claire MORY à Mme Marie-Line GEOFFRE, Mme Corinne TONDUF à Mme Marie-Françoise FOURNIER, Mme Véronique VADIC à M. Henri LECLERE, M. Patrick ROUGEOT à M. François BARNAUD, Mme Fabienne VALENT-GIRAUD à M. Eric BODEAU, Mme Armelle MARTIN à M. Jean-Luc BARBAIRE, Mme Patricia GODARD à M. Jean-Luc MARTIAL, Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZIN à M. Pierre AUGER

Etaient excusés: M. Michel PASTY, Mme Ludivine CHATENET, Mme Célia BOIRON

Etait sorti de la salle: M. Eric CORREIA (avec le pouvoir de M. Benoît LASCOUX)

Nombre de membres en exercice : 55 Nombre de membres présents : 36

Nombre de membres excusés et ayant donné pouvoirs de vote : 14

Etait sorti de la salle : 2 (avec 1 pouvoir) Nombre de membres excusés : 3 Nombre de membres absents : /

Nombre de membres ne participant pas au vote : /

Nombre de membres votants : 50

Quorum: 28 (atteint)

Secrétaire de séance : M. Bernard LEFEVRE

Rapporteur: M. Eric BODEAU

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 : BUDGET ANNEXE PARC ANIMALIER

M. Eric BODEAU a été élu Président de séance pour cette délibération (cf. délibération n°99/24)

Accusé de réception en préfecture 023-200034825-20240627-115-24-BF Date de réception préfecture : 04/07/2024

Délibération n°115/24 du 27/06/24 7-Finances locales 7.1-Décisions budgétaires

Document de synthèse destiné à présenter le résultat de clôture budgétaire, le compte administratif s'appuie sur la comptabilité administrative de l'ordonnateur. Il reflète donc le cycle annuel de fonctionnement de la collectivité. Le compte de gestion, produit par le comptable public, explicite, quant à lui, les conditions d'élaboration de ce résultat et offre en complément une photographie du patrimoine de la collectivité.

Ces deux documents de clôture budgétaire sont donc complémentaires et doivent impérativement être concordants.

En termes de calendrier, le compte administratif doit réglementairement être adopté avant le 30 juin de l'exercice N+1, après production du compte de gestion du comptable. Son adoption est obligatoire, puisqu'elle seule permet l'arrêté des comptes de l'exercice visé.

Délibération n°115/24 du 27/06/24 7-Finances locales 7.1-Décisions budgétaires

EXECUTION BUDGETAIRE PAR CHAPITRE

		DEPENSES					RECETTES		
10 400	Chapitres	BP+BS + DM 2023	CA 2023	% réalisation		Chapitres	BP+BS + DM 2023	CA 2023	% réalisation
	Charges à caractère général	375 497,63 €	349 121,86 €	93%	002	Excédents antérieurs reportés	29 949 87 €	29 949 87 €	
012	Charges de personnels et assimilées	340 124,00 €	339 759,02 €	100%	013	Atténuation de charges	1 942,00 €	2 608,00 €	134%
l	Autres charges de gestion courante	9 00′9	2,19€	37% 70		Produits des services	590 000,00 €	621 439,17 €	105%
	Charges financières	19 631,00 €	19 221,22 €	%86	75	Autres produits de gestion courante	512841,51€	373 754,04 €	73%
ΙГ	Dofations aux provisions	928,38 €	641,50 €	%69					
Aceus 129-2 Date	OPERATIONS REELLES	736 187,01 €	708 745,79 €	296	TOTALO	TOTAL OPERATIONS REELLES	1 134 733,38 €	1 027 751,08 €	91%
	Virement à l'investissement	360 046,37 €							
١,	Transferts entre sections	38 500,00 €	30 900,06 €	80%	042	Transferts entre sections			
A	OPERATIONS POUR ORDRE	398 546,37 €	30 900'06 €	8%		TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE		9 .	
n préfectu 627-115-2 ecture : 04	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	1 134 733,38 €	739 645,85 €	92%	ō	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	1 134 733,38 €	1 027 751,08 €	91%

Délibération n°115/24 du 27/06/24 7-Finances locales 7.1-Décisions budgétaires

		DEPENSES					RECETTES		
	Chapitres	BP+BS + DM 2023	CA 2023	% réalisation		Chapitres	BP+BS + DM 2023	CA 2023	% réalisation
[8 [8	Déficits antérieurs report és	102 320,82 €	102 320,82 €	100% 001	100	Excédents antérieurs reportés			
01	Dotations, fonds divers et réserves (FCTVA	TVA)			10	Dotations, fonds divers et réserves (FC	102 854,45 €	102 854,45 €	100%
16	Emprunts et dettes	99 150,00 €	97 502,44 €	%86	13	Subventions d'investissement	108 000,000 €	17 536,37 €	291
70	Immobilisations incorporelles	720,00 €	720,00 €	100%					
21	Immobilisations corporelles	27 210,00 €	20 209,99 €	74%					
230402	<u>රාක්කිළ</u> ් ation n°230402	380 000,000 €	124 659,79 €	33%					
TOTAL	© SSS ATIONS REELLES	609 400,82 €	345 413,04 €	21%	TOTAL	57% TOTAL OPERATIONS REELLES	210 854,45 €	120 390,82 €	21%
	récep 4825-				021	Virement du fonctionnement	360 046,37 €		%0
040	apple of the sections				040	Transferts entre sections	38 500,00 €	30 900'00€	80%
TOTAL	SPER TIONS POUR ORDRE	3 -	. é		TOTAL	TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE	398 546,37 €	30 900,06 €	88%
	AL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	609 400,82 €	345 413,04 €	57%		TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	609 400,82 €	151 290,88 €	75%

Délibération n°115/24 du 27/06/24 7-Finances locales 7.1-Décisions budgétaires

■ RESULTAT 2023 CONSTATE

Résultat de fonctionnement 2023	
Résultat de fonctionnement 2023 cumulé	288 105,23 €
Solde d'exécution de la section d'investissement 2023	91 801,34 €
Solde d'exécution de la section d'investissement antérieur reporté	
Solde d'exécution d'investissement 2023	- 194 122,16 €
+	
Restes à réaliser 2023 – recettes	
Restes à réaliser 2023 – dépenses	
Solde des restes à réaliser 2023	93 983,07 €
=	
Résultat d'investissement 2023 cumulé	-288 105,23 €

Vu l'avis favorable de la Commission Finances, réunie le 12/06/2024.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- approuvent le Compte Administratif de l'année 2023 du Budget Annexe Parc Animalier.

Fait et délibéré les jours, mois et an tel que dessus Et ont signé les membres présents

Pour Extrait Conforme Le Président

Eric CORREIA

GRAND

OME

Le secrétaire de séance Bernard LEFEVRE

> Accusé de réception en préfecture 023-200034825-20240627-115-24-BF Date de réception préfecture : 04/07/2024